

DETAILS DE LA COUVERTURE D'ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE HORIZONS DU MONDE -SECURITY PASS'PORT

PRISE EN CHARGE MÉDICALE

Assistance à toutes démarches médicales (consultations, admissions, acheminement, changement de lieu de traitement). Soins médicaux Prise en charge illimitée

Frais d'ambulance Prise en charge illimitée

Rapatriement médical Prise en charge illimitée

Rapatriement de corps Prise en charge illimitée

Frais de transport famille en cas d'hospitalisation de plus de 3 jours (1 pers) \$2000

Frais de transport famille en cas d'hospitalisation de plus de 7 jours (2 pers) \$4000

Frais d'hébergement famille en cas d'hospitalisation de plus de 3 jours (1 pers) \$100 par jour

Frais d'hébergement famille en cas d'hospitalisation de plus de 7 jours (2 pers) \$150 par jour

Exclusions principales : Chirurgie ou traitements non urgents, examens de routine, médicaments non-prescrits, troubles alimentaires, usage de sédatifs et stupéfiants, état d'ivresse ou abus d'alcool, actes intentionnels et blessures volontaires, état préexistant, sports de compétition, utilisation d'engins à moteur, sports à haut-risques, blessures dues à un acte illégal, criminel ou acte de violence, conséquences d'actes de guerre ou de terrorisme, traitements liés à des troubles alimentaires graves. Liste non limitative, détail de la couverture et conditions générales et spécifiques sur demande.

DÉCÈS / INVALIDITÉ / RETOUR ANTICIPÉ

Capital invalidité suite accident \$ 75 000

Capital décès accidentel \$ 15 000

Dommage esthétique \$ 17 000

Retour anticipé suite décès accidentel ou maladie grave d'un proche (transport) Illimité

RESPONSABILITE CIVILE (vie privée)

Prise en charge des dommages corporels \$1 000 000

Prise en charge des dommages matériels \$ 500 000

Exclusions principales : Usage d'armes à feu ou à air comprimé, utilisation de substances illégales et armes à feux, ivresse et abus d'alcool, actes illégaux, actes criminels ou actes de violence, actes volontaires, conduites et usage de chevaux et véhicules motorisés, sports à haut-risques. Liste non limitative, détail de la couverture et conditions générales et spécifiques sur demande.

BAGAGES / RETARD

Assurance bagages \$3 000

Dont maximum par objet \$500

Retard de transport \$600

Retard de bagages \$250

FRANCHISE 0 €

La couverture de ce contrat est fournie par AVI International, Paris, France qui devra obligatoirement être consulté avant tout engagement de frais ou décision impliquant un engagement de frais

PRIX PAR PERSONNE

Séjour sur place de 3 à 14 jours : 35 €

Séjour sur place de 15 à 21 jours : 50 €

Séjour sur place de 22 à 31 jours : 60 €